

Le Grand
Reims
améliore
votre
quotidien

RÉNOVATION RUE ANDRÉ AMPÈRE RUE LOUIS PASTEUR

La Neuville

DÉBUT DES TRAVAUX : 8 avril 2024
DURÉE PRÉVISIONNELLE : 7 semaines

Afin d'améliorer le quotidien des riverains, le Grand Reims réaménage les rues André Ampère et Louis Pasteur.

NATURE DES TRAVAUX ET DE L'AMÉNAGEMENT

- Rue André Ampère
 - Reprise de la rue en enrobé
 - Reprise des trottoirs en enrobé
 - Matérialisation du stationnement côté impair
 - Implantation de ralentisseurs et de jardinières
- Rue Louis Pasteur
 - Implantation de ralentisseurs
 - Réfection du marquage au sol
 - Rétrécissement de la chaussée côté rue Plongeron

RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

- Rue André Ampère
 - Circulation interdite
 - Stationnement interdit
 - Déviations mises en place
 - Cheminement des piétons dévié en fonction de l'avancement du chantier
 - Accès des secours et des services maintenus
- Rue Louis Pasteur, entre la rue André Ampère et l'avenue Maurice Plongeron
 - Mise en impasse et double sens de circulation
 - Circulation interdite uniquement pendant la pose des ralentisseurs
 - Stationnement interdit
 - Accès des secours et des services maintenus

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets est maintenue avec un passage avant 8 h.

INFORMATION ANNEXE

- Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

REIMS CONTACT
03 26 77 78 79
www.reims.fr/demarches-en-ligne

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE